

La dénomination « Rouge-Parey », selon l'indication de M. le Professeur Grenier, « soulève un problème qui a déjà intrigué bien des savants ». Je ferai la remarque que le mot Parey se retrouve dans la désignation de deux localités du canton : Parey-sous-Montfort et Parey-Saint-Ouen, cette dernière réunie à Saint-Ouen en 1833, et je laisserai aux érudits le soin de chercher la signification de cette dénomination.

Le lieu-dit voisin : « Haye La Mothe », séparant « Rouge-Parey » de la voie celtique, tire son nom de la proximité de cette route qui mène droit à La Mothe, le vieil oppidum gallo-romain. Les mots Haye, Voye, Voie, ont, du moins dans notre région, le même sens ; de même que Haut-Chemin, vocable conservé par la tradition orale et désignant la même voie.

Immédiatement à l'est enfin, se trouve le « Champ Kyrié », dont le nom rappelle les prières des trépassés. Y aurait-il là le souvenir de quelque invocation d'origine chrétienne ? Si jusqu'alors, je n'ai trouvé que des tombes païennes, peut-être en fouillant davantage vers l'est aurai-je le bonheur de mettre au jour les tombes des premiers barbares touchés à Sauville par le christianisme.

J'ai eu la bonne fortune de recueillir dans la première tombe explorée une pièce d'argent ayant très peu circulé. Son identification, faite par M. Adrien Blanchet, de l'Institut, date le cimetière avec précision. C'est un quart de silique à l'effigie de Justin et portant au revers le monogramme de Théodoric, roi des Ostrogoths dans la première moitié du VI^e siècle. Tout le mobilier semble d'ailleurs appartenir à des tombes des V^e, VI^e et VII^e siècles.

Je crois devoir attribuer à la nature du sol l'excellente conservation des squelettes. C'est sans doute la constitution argilo-calcaire de ce terrain du lias sinémurien, bourré de phosphate naturel, qui me permet de retrouver facilement la plupart des os, même les plus fragiles, les côtes en particulier. L'orientation du terrain, qui fait face au sud, et sa pente assez accentuée (43 millimètres par mètre en moyenne) permettent un dessèchement superficiel assez rapide qui a dû contribuer aussi, je pense, à assurer une altération plus lente des éléments osseux, car j'ai constaté que, sauf ceux toutefois qui appartiennent à des tombes profondes ou qui ont été détériorées par le soc de la charrue, les squelettes les plus superficiels sont habituellement les mieux conservés.

Les sépultures semblent à peu près régulièrement rangées en

Sans entrer dans les menus détails de sa découverte, je dirai que celle-ci eut lieu le 18 février 1926 et qu'elle est due surtout à l'observation attentive d'un terrassier extrayant de la pierre pour l'administration vicinale.

La disposition régulière des trois premières tombes laissant deviner une symétrie nettement voulue et non accidentelle, les nombreux objets trouvés permettant d'en établir l'âge approximatif, la proximité immédiate des voies antiques, les exhumations antérieures malheureusement négligées malgré leur intérêt évident, formaient un ensemble suffisant de présomptions pour me permettre d'informer immédiatement M. Philippe, Conservateur du Musée départemental, de la découverte probable d'un cimetière mérovingien. Cette hypothèse fut rapidement confirmée par les fouilles postérieures.

Je ne puis pas fixer d'une façon précise l'étendue de la nécropole découverte. Préférant effectuer des fouilles méthodiques et suivies autant que l'état de culture des terrains me le permet, je n'ai nullement éprouvé le besoin de faire, ici et là, des sondages qui m'auraient permis de délimiter le champ funéraire.

Les trouvailles antérieures, du moins celles qui sont restées dans la mémoire des habitants, sont vieilles d'une trentaine d'années; elles n'ont aucunement attiré l'attention. Hypnotisée en quelque sorte par le souvenir toujours vivace des sièges subis par la vieille citadelle lorraine de La Mothe (1634 et 1643), la population avait cru que les quelques squelettes antérieurement retournés par la charrue étaient les pauvres restes d'un groupe de vaillants partisans du duc Charles IV ou d'assaillants tombés dans quelque embuscade: Suédois ou cavaliers français du régiment de Noailles qui logeaient alors à Sauvillle; on ne prêta nulle attention non plus à la découverte des débris de poterie et des scramasax trouvés au voisinage des squelettes.

Grâce toutefois à ces anciennes trouvailles, qui m'ont fourni de vagues points de repère, il m'est permis d'avoir une idée approximative des dimensions de la zone à explorer.

C'est ainsi que les parcelles cadastrales A 104, 108, 109, 110, 111, 112, 113, lieu-dit : Rouge-Parey, recèlent des sépultures sur un front d'environ 50 à 60 mètres et sur une semblable profondeur; soit sur une surface de 30 à 40 ares pouvant contenir plusieurs centaines d'inhumations.

l'est du croisement des deux chemins, se trouve le cimetière barbare. Il était établi à proximité immédiate de la voie romaine, peut-

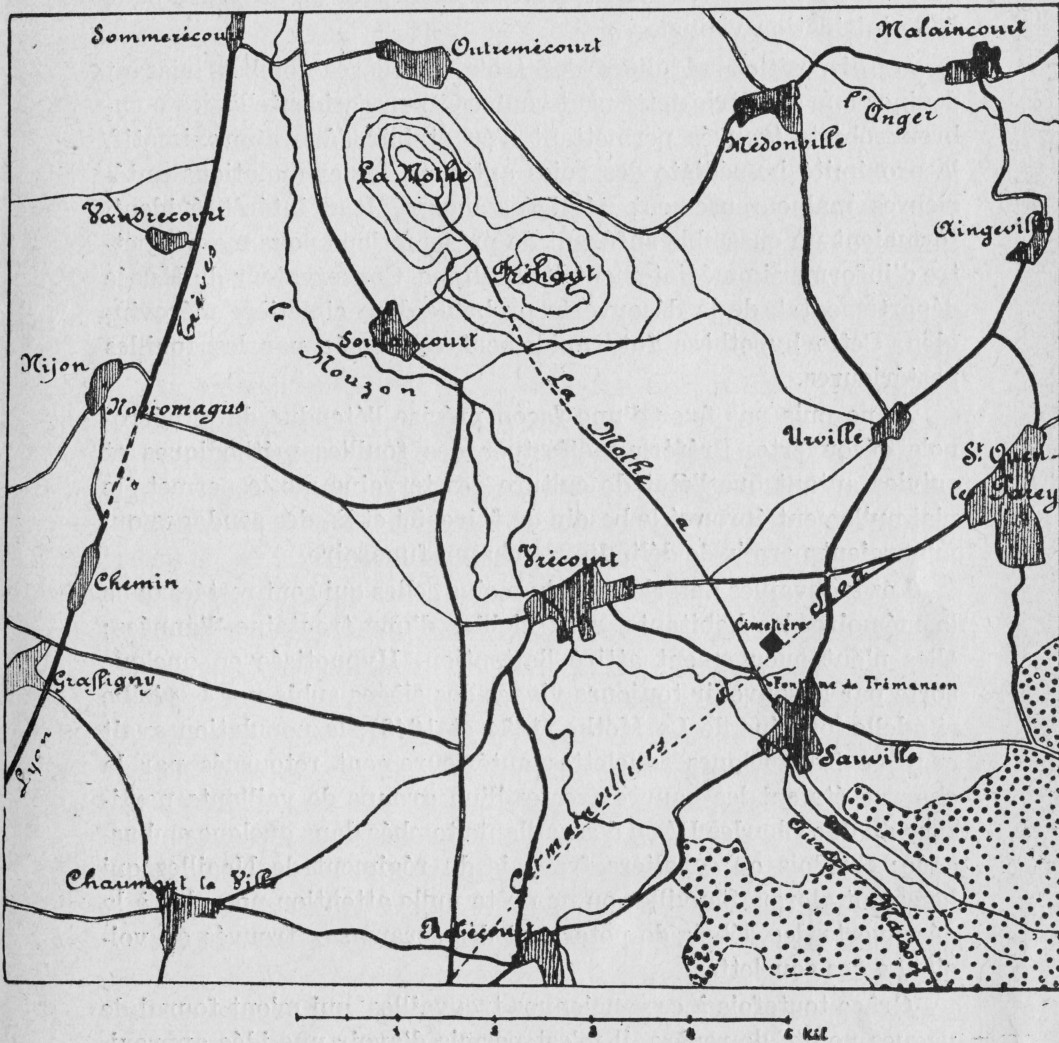


FIG. 1. — Sauville, ses environs. — Le cimetière barbare et les voies antiques.
(Oùché de la « Revue des Musées ».)

être même en bordure de celle-ci, sans toutefois que je puisse l'affirmer présentement. Sa position exacte est déterminée par l'intersection du méridien 3 G 77' Est et du parallèle 53 G 52' Nord.

Quant à la seconde voie, les trouvailles faites dans son voisinage, l'étude et la composition de ses vestiges et de ses abords semblent démontrer qu'elle date au moins de l'époque romaine. Laissons de côté Bonnacourt, ce nœud haut-marnais fort important de voies romaines, et notons à l'entrée de cette chaussée dans les Vosges « La Maison Rouge », lieu-dit typique. D'après les recherches faites par M. Gérock, Bibliothécaire à l'Université de Strasbourg, qui étudia nombre de Maisons-Rouges en Lorraine, il est à supposer que ce lieu-dit indique, fort probablement, l'ancien emplacement d'une hôtellerie romaine bâtie en bordure de la voie et peinte en rouge pour attirer l'attention des voyageurs. En effet, ce lieu est une croisée de chemins antiques dont l'étude m'a amené à une rectification intéressante des données fournies par les érudits hauts-marnais qui, ignorant la continuation de la voie Bonnacourt-Maison-Rouge vers Robécourt, Sauville et au-delà, avaient cru en voir le prolongement dans la terminaison de la voie Besançon-Nijon, venant de Lamarche, laquelle forme avec la première un angle presque droit. La correspondance que j'ai échangée avec M. l'Archiviste départemental de la Haute-Marne ne me laisse aucun doute à ce sujet.

Exactement à l'intersection de ces deux voies transversales, à 200 mètres des dernières maisons du village et au nord-ouest de celui-ci, coule une fontaine à l'eau abondante, au débit à peu près constant, dénommée « Fontaine de Tremenson » onomastique qui semble résulter, d'après les avis formulés par M. le Professeur Grenier et par M. Philippe, Archiviste des Vosges, de la contraction de « tres mansiones » (trois maisons). En passant, je dois signaler, à MM. Sadoul en particulier, que les recherches faites pour établir un rapprochement possible entre le « Trémenson » de Sauville, celui de Moussey et les « Trois Maisons » du Puid et de Lusse ne m'ont fourni aucun résultat. Revenons à notre source ; elle sort sur le flanc nord d'une petite croupe de terrain, à quelque 50 mètres du fond d'un vallonnement où elle alimente un modeste ruisseau qui a pris son nom : Ruisseau de Trémenson. Situé à un croisement de routes, ce point d'eau fut-il jadis fréquenté comme lieu sacré ? Ce n'est pas impossible ; je ne saurais toutefois rien affirmer, faute de renseignements.

En face de la source, sur le flanc sud d'une seconde croupe s'allongeant presque parallèlement à la première, à 100 mètres à